

AVIS PUBLIC

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES
(art. 935 et suivants, Code municipal du Québec)

AVIS PUBLIC est par la présente donné que la MRC d'Arthabaska désire obtenir des soumissions pour la **COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIERES RECYCLABLES DE LA COLLECTE SELECTIVE** pour une durée de base de trois ans avec deux périodes additionnelles d'une année chacune en option à la discrétion du donneur d'ordre.

Les soumissionnaires intéressées pourront se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) au www.seao.gouv.qc.ca au numéro de référence 20090783, **à compter du 18 février 2026**, selon les tarifs applicables.

Toute question ou demande d'information au sujet du présent AOP doit être adressée par courriel à la personne responsable de l'octroi de contrat, tel que prévu au devis, à :

M. Hedaifa Lebouiz, conseiller en gestion contractuelle
Hedaifa.Lebouiz@mrcarthabaska.ca

Pour être valides, les soumissions doivent parvenir **à la MRC, située au 150, rue Notre-Dame Ouest, Victoriaville (Québec), G6P 1R9**, dans une enveloppe scellée, clairement identifiée et portant le numéro de l'appel d'offres DA.20-2025-2, **avant dix heures (10 h), le 9 avril 2026**. Les soumissions peuvent également être transmises par voie électronique sur SEAO. **Les soumissions seront ouvertes publiquement à cette adresse à onze heures (11 h), le 9 avril 2026.**

La MRC ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Victoriaville, ce 18 février 2026.



Olivier Milot
Olivier Milot, avocat, OMA
Greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Je, soussigné, M^e Olivier Milot, avocat, OMA et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, certifie sous déclaration solennelle avoir publié l'avis public ci-joint en affichant une copie au centre administratif de la MRC d'Arthabaska et une copie sur le site Internet de la MRC d'Arthabaska, le 18 février 2026.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 18 février 2026.



Me Olivier Milot, avocat, OMA
Greffier-trésorier adjoint